

[Text]

10,000 this year the projections are 61,000, 68,000, 71,000 or a difference of 2,000 tons in each year which is beyond—well, it is a difference that is greater than the error in making such calculations. In other words, it is not a measurable difference.

I should make the general point that if one wished to reduce substantially the total allowable catch in the Gulf, then one would have a denser concentration of fish, bigger fish and, of course, greater catches by fixed gears, but one cannot achieve that and at the same time maintain the same kind of over-all catch from the Gulf. In other words, to achieve that you might have to forego 10,000 to 20,000 tons of production which, of course, would affect the fish plants. So you can work toward maximizing production which would include a trawler fishery or you can work toward maximizing fish size and catches in fixed gears which would automatically mean that you could not achieve the same catch level so there would have to be a certain foregone production. Perhaps it would be useful, Mr. Chairman, just to put on the record what has happened in 4T in various gear categories in the last three years.

The Chairman: Agreed.

Mr. May: For gill net fisheries, one of the fixed gears, the catches in 1976 were in raw numbers, 4,500 tons; in 1977, 5,900 tons; in 1978, 8,900 tons. For long lines, hand lines and cod traps in 1976, 1,215; in 1977, 1,318; in 1978, 1,600. For small seiners in the Gulf, the figures are 1,300, 3,000 and 4,700. For small Auto trawlers in the Gulf, 8,200, 8,300 and 9,900. So, every gear category, in general, has increased its catches over the last three years.

The Chairman: Thank you, Dr. May. Our last questioner, Mr. Nickerson.

Mr. Nickerson: Thank you, Mr. Chairman. In reply to an earlier question, the Minister said that the provinces and provincial fishing associations were to be consulted in the drafting of a white paper. I hope it was just a slip that he did not mention also that he would consult with the territorial fishermen's associations and the territorial government also.

This is not a question, but during the course of our meetings one of the things that I will be pursuing is the plight of the fishermen in the North, especially the Great Slave Lake fishery which, for a long time, has been neglected by government, especially the political personnel within government, who relegated the management and operation of that fishery to, of all places, Winnipeg. I am afraid it is going to take a long time before we can restore the confidence of the fishermen of that area in the ability of government to manage properly that fishery.

I have, Mr. Chairman, one question for the Minister and that concerns that notorious Crown monopoly, the Freshwater Fish Marketing Corporation, which is active in the prairies provinces and in the territories. This organization appears to have been singularly unsuccessful over the last few years, and I

[Translation]

ment. En ajoutant les 10,000 pour cette année, les projections sont de 61,000, 68,000 et 71,000, soit une différence de 2,000 tonnes par an, différence supérieure à la marge d'erreur pour ces calculs. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une différence mesurable.

Pour réduire de façon substantielle le total des prises admissibles dans le Golfe, il faudrait que le poisson soit plus dense, plus gros et, bien sûr, un volume plus important de prises au moyen d'engins fixes. Bien sûr, il n'est pas possible de réaliser ces objectifs tout en maintenant le même niveau de prises globales dans le golfe. Autrement dit, pour y parvenir, il faudrait produire de 10,000 à 20,000 tonnes de moins ce qui, bien sûr, aurait une incidence sur les industries alimentaires. On peut donc chercher à maximiser la production, ce qui sous-entend la pêche au chalutier, on peut chercher à prendre du poisson de plus grande taille et à accroître la volume des prises réalisées au moyen d'engins fixes mais, bien sûr, il ne serait pas possible d'atteindre le même niveau de prises, de sorte qu'il faudrait renoncer à un certain volume de production. Monsieur le président, peut-être conviendrait-il de rappeler quelques chiffres relatifs aux diverses catégories d'engins pour la région 4T au cours des trois dernières années.

Le président: D'accord.

M. May: Pour ce qui est des filets maillants, les prises ont été en 1976 de 4,500 tonnes, en 1977 de 5,900 tonnes et, en 1978, de 8,900 tonnes. Pour les lignes de fond, les lignes à main et les trappes à morue, les chiffres sont de 1,215 pour 1976, de 1,318 pour 1977, et de 1,600 pour 1978. Pour la pêche à la senne dans le Golfe, les chiffres sont 1,300, 3,000 et 4,700. Pour les petits chalutiers du Golfe, 8,200, 8,300 et 9,900. Ainsi, pour toutes les catégories d'engin, les prises ont augmenté au cours des trois dernières années.

Le président: Merci, monsieur May. Je donne maintenant la parole à M. Nickerson, qui sera le dernier à poser des questions.

M. Nickerson: Merci, monsieur le président. En réponse à une question qu'on lui a posée précédemment, le Ministre a déclaré que les provinces et les associations provinciales de pêcheurs seraient consultées avant la rédaction du Livre blanc. J'espère que c'est en raison d'un simple oubli qu'il n'a pas également fait allusion aux associations territoriales de pêcheurs et aux gouvernements territoriaux.

A titre de remarque, et je ne pose pas là une question, j'aimerais vous signaler que, pendant nos séances, j'insisterai sur le sort des pêcheurs du Nord, notamment des pêcheurs du grand lac de l'Esclave qui pendant longtemps, ont fait l'objet de la négligence gouvernementale, notamment des fonctionnaires qui ont relégué la question et le fonctionnement de ce secteur des pêcheries, devinez où? A Winnipeg! Je crains fort qu'il faille attendre longtemps avant que les pêcheurs de cette région retrouvent confiance dans la capacité du gouvernement à gérer ces pêcheries-là de manière appropriée.

Monsieur le président, j'aimerais poser une question au Ministre concernant ce célèbre monopole de la Couronne, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, organisme actif dans les provinces des Prairies et dans les Territoires. L'organisation n'a pas semblé connaître beaucoup de